

# LP Assurance, Banque, Finance : Chargé de Clientèle Particuliers

Parcours : Banque

Parcours : Assurance

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou  
contrat de professionnalisation

## Durée de la formation

12 mois  
550 heures

## Diplôme délivré par



## ► Objectifs

Former des gestionnaires de clientèle particuliers dans le secteur de la banque et de l'assurance capables de conseiller les clients, les suivre étroitement, identifier leurs besoins en fonction de leurs spécificités et de leur activité.

Responsables du développement et de la fidélisation du portefeuille clients, les personnes formées développeront des qualités relationnelles, une réelle habilité à négocier et posséderont en plus de solides connaissances juridiques et fiscales.

Débouchés : Chargé de clientèle particuliers, Conseiller clientèle, Responsable commercial banque, Chargé de mission d'assurances....

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- BTS ou DUT orientation commerciale type DUT TC / BTS NDRC / BTS MCO
- BTS Banque, BTS Assurance
- Autres DUT ou BTS avec forte motivation commerciale
- L2 Eco Gestion, AES avec forte motivation commerciale

**Admission** : sur dossier, entretien individuel, tests

**Dépôt de candidature** : à partir de début janvier jusqu'à fin juin

Pour candidater, rendez-vous sur le site du CFA-EVE : [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

## ► Rythme d'alternance

2 semaines en formation / 2 semaines en entreprise avec 7 semaines en entreprise en décembre-janvier.

Les cours vont de mi-septembre à mi-juin, puis temps plein en entreprise.

**Rentrée** : septembre

**Trois sites de formation** :

**IUT d'Evry Val d'Essonne - département TC** : cours Monseigneur Roméro - 91000 EVRY-COURCOURONNES

**IUT d'Evry Val d'Essonne - département GEA** : Chemin de la tuilerie - 91220 BRETIGNY S/ORGE

**Lycée Saint Charles** : 2 rue Geneviève Anthonioz-de Gaulle - 91200 ATHIS-MONS

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Laurence LANOUE - [l.lanoue@iut.univ-evry.fr](mailto:l.lanoue@iut.univ-evry.fr) - Tél. : 06 27 94 07 88

**Contact administratif** : Karine LALANDRE - [k.lalandre@iut.univ-evry.fr](mailto:k.lalandre@iut.univ-evry.fr) - Tél. : 01 69 47 73 64

**Contact CFA EVE** : MILLOT Typhaine - [t.millot@cfa-eve.fr](mailto:t.millot@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 56 09

IUT D'EVRY  
cours M. Roméro et Chemin  
de la Tuilerie



Lycée Saint-Charles  
2 rue Geneviève Anthonioz de  
Gaulle  
91200 ATHIS-MONS



SAINT-CHARLES  
ÉCOLE COLLEGE LYCÉE POST-BAC

## Programme de la formation

### Semaine d'intégration et de mise à niveau à la rentrée, pour tous les étudiants

### UE2 - Connaissance de l'environnement économique

40h

- Environnement économique
- Actualité financière et économique
- AMF (Marchés Financiers)

### UE4 - Connaissance des produits de la bancassurance

120h

- Les produits bancaires
- Les produits d'assurance de biens
- Les produits d'assurance de personnes
- Epargne salariale - retraite
- Les activités de crédits / Gestion des sinistres

### UE6 - Acquisition des méthodologies

96h

- Développement de la communication écrite et orale
- Mathématiques statistiques et financières
- Anglais de la banque et des assurances
- Méthodologie d'analyse

### UE8 - Mémoire

### UE1 - Connaissance du droit fiscal et de la fiscalité professionnelle

40h

- Droit de la banque / des assurances
- Fiscalité professionnelle

### UE3 - Connaissance de la gestion de la banque et des assurances

48h

- Règlementation de la banque / Environnement et réglementation des assurances
- Analyse et gestion du risque bancaire / Analyse et gestion du risque et de la souscription

### UE5 - Marketing et relation clientèle

96h

- Marketing des services et produits de la banque et des assurances
- Approche globale et patrimoniale du client
- Développement de la relation client
- Banque et assurances digitales

### UE7 - Capacité de synthèse - Professionnalisme

110h

- Projets tutorés

# Public concerné (CA ou CP)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Pour le contrat de professionnalisation

---

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

---

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention** : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

## Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-